



Mercantour

Un territoire et des hommes

EAU: UN TRÉSOR À NE PAS LAISSER FILER

SOMMAIRE

2 EAU
Un trésor à ne pas laisser filer
3 questions à Christian Mangan

3 EDITO

**4 VIVRE EN
MERCANTOUR**
Gestion de l'eau
La seconde vie des canaux
Ça pêche en altitude

**6 PATRIMOINE
NATURE**
Le peuple des eaux

7 DÉCOUVERTE
Le moulin de la Barlatte
La pêche au lac d'Allos

8 PORTRAIT/TRIBUNE
Zéphirin Castellon,
prophète en son pays
Par-delà les frontières
Tribune

**6 PATRIMOINE
NATURE**



**Le peuple
des eaux**

8 PORTRAIT

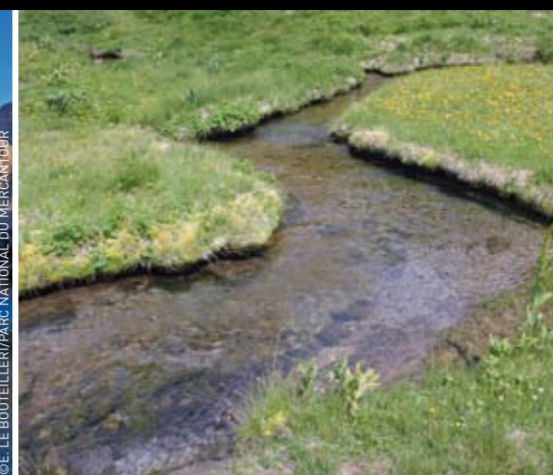
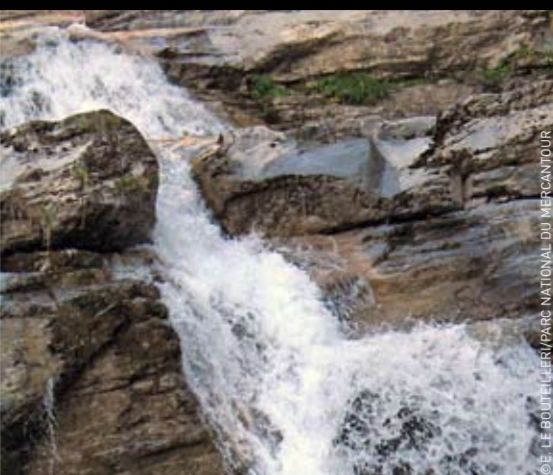


**Zéphirin
Castellon**

4

**GESTION DE L'EAU
les élus en avant**

© PARC NATIONAL MERCANTOUR



Eau Un trésor à ne pas laisser filer

Le massif du Mercantour possède des ressources en eau inestimables mais pas inépuisables. Ce don du ciel, mis à mal par les aléas climatiques et les activités humaines, doit pourtant être géré de manière durable.

Le massif du Mercantour est un immense château d'eau, un « piège à nuages » : sept vallées hérissées de sommets culminant à plus de 3 000 mètres, 283 lacs, quatre grands ensembles de cours d'eau – Roya, Var et ses principaux affluents (Vésubie, Tinée), Haut Verdon, Ubaye – et un réseau complexe de sources souterraines. Le haut pays et les villes littorales de Menton à Antibes sont alimentés, peu ou prou, par le massif. À Monaco, les deux tiers de la ressource proviennent de la Vésubie et de la Roya. Les usines hydroélectriques d'EDF produisent 636 GWh par an, soit 33 % de la consommation annuelle électrique de Nice, mais seulement 2 % de la consommation globale de la région Paca.



pas fonctionné depuis vingt-cinq ans. » L'état de catastrophe naturelle a été décidé pour nombre de communes, et les déclarations au titre des « calamités agricoles » sont en cours.

MAÎTRISER LA QUALITÉ DE L'EAU

Cette réalité rappelle que l'eau reste une ressource précieuse, à préserver. Car, s'ajoutent aux aléas de la météo, le réchauffement climatique, le détournement des cours d'eau pour l'alimentation en eau potable, canons à neige, centrales hydroélectriques... D'où l'importance d'une gestion collective concertée. Les lois sur l'eau de 1992 et 2006 exigent un déficit pluviométrique correspondant à une année et demie de précipitations», précise Béatrice Abollivier, préfète des Alpes-de-Haute-Provence. Fin mai 2008, cette pluviométrie sur les reliefs des Alpes du Sud est enfin à la hausse : entre 150 et 300 millimètres d'eau, contre 60 millimètres en 2007. « Les épisodes pluvieux exceptionnels du printemps ont accéléré la fonte des neiges et la montée brutale des eaux. Dans la vallée de l'Ubaye, on n'avait pas vu cela depuis les années 1960 et les évacuateurs de crues du barrage de Serre-Ponçon n'avaient

intervention d'experts et une déclaration auprès de la DDASS*. L'Agence de l'eau et un bureau d'études nous aident, car une petite commune comme la nôtre n'a pas le personnel pour gérer cela. » Tende jouit, selon son maire Jean-Pierre Vassallo, d'une situation privilégiée avec 130 kilomètres de rivières et 25 lacs de montagne. « L'eau potable ne nécessite pas de traitement. En revanche, au hameau de Saint-Dalmas-de-Tende, nous la traitons par UV car, selon les normes de contrôle, on ne doit déceler aucune trace bactériologique. » De plus, un schéma directeur vient d'être achevé : il identifie le type d'assainissement, collectif ou individuel, le plus approprié aux zones constructibles, et détermine le développement des communes.

POSE DE COMPTEURS

Dans ce vaste plan de gestion rationnelle de l'eau, un sujet sensible émerge : la pose de compteurs individuels sur les communes de plus de 2 000 habitants. Cette question déclenche souvent la foudre des administrés qui considèrent la ressource comme partie intégrante et inaliénable de leur paysage quotidien. Béatrice Abollivier note que, dans son département, « les agriculteurs ont bien accepté cet équipement. Avec le conseil général, nous allons entreprendre le même travail auprès des collectivités. La pose de compteurs évite le gaspillage ». Le non-respect de la loi entraîne des subventions de l'Agence de

l'eau et du conseil général, qui représentent jusqu'à 80 % du montant des investissements. « Même les petites communes qui bénéficient encore d'une dérogation et facturent l'eau au forfait seront obligées de céder à la pression européenne », assure Jean-Pierre Issautier, maire de Saint-Dalmas-le-Selvage. Ultime pierre d'achoppement : le prix de l'eau. Les écarts, de un à quatre, peuvent s'expliquer par le coût du réseau d'assainissement ou du traitement de l'eau, voire par le choix du gestionnaire. De l'aveu même d'experts et d'élus, la délégation de service public à un gestionnaire privé a un coût. « Le choix du délégataire – privé, communal, intercommunal – revient aux municipalités. Ce sont elles qui débattent du prix de l'eau et

le fixent dans un contrat. Le délégataire rendra un rapport annuel pour justifier ses activités », explique William Bouffard de l'Agence de l'eau. La négociation du prix de l'eau exige donc de la part des communes des compétences qu'elles ne possèdent pas toujours face à des groupes qui en font leur principale activité. Une consultation publique**, organisée par le ministère de l'Écologie et l'Agence de l'eau, invite les citoyens, jusqu'au 15 octobre, à donner leur avis sur les plans d'actions proposés, via la directive européenne de 2000 et les lois sur l'eau. Espérons que le sujet les inspirera !

Claudine Francini

* Direction départementale des affaires sanitaires et sociales.
** www.eau2015.org

3 questions à Christian Mangan

Hydrogéologue dans les Alpes-Maritimes

Quelle est la nature des roches du massif du Mercantour ?
Le socle cristallin – gneiss et granites – est très peu perméable, mais des réseaux de failles et de fractures y laissent circuler l'eau. C'est le cas de la source de Serra Cremau à Saint-Martin-Vésubie. Les gorges qui entaillent le dôme de Barrot (Daluïs, Cians et Tinée) révèlent une épaisse série de roches rouges, alternance de pélites, grès et conglomérats, qui favorisent plus le ruissellement que l'infiltration. Les principaux écoulements souterrains parcourent les massifs calcaires, et peuvent y constituer des réserves importantes : source de Fontan,

sources de la Maglia et de Cereigea à Breil, source des Doussas à Roubion...

Quelles sont les ressources dans le massif ?
Les ressources en eau souterraines sont abondantes, du fait de l'altitude des massifs, et donc d'une forte pluviométrie et d'un épais manteau neigeux. Lors des sécheresses prolongées (de 1980 à 1990 et de 2003 à 2007), on constate une baisse sensible du débit des sources, voire même le tarissement de certaines. Durant ces périodes, seuls des forages dans les secteurs favorables permettrait de maintenir le niveau d'écoulement initial, par une surexploitation temporaire et raisonnée des réserves profondes.

Que dire du réchauffement climatique ?
La région a subi d'importantes variations climatiques au cours des 6 derniers millions d'années. Des glaciers existaient dans le Mercantour durant les périodes les plus froides. La phase de réchauffement actuelle est amorcée depuis 18 000 ans. Aujourd'hui, personne ne nie le rôle de l'homme sur l'accélération du phénomène, mais il ne faut pas tomber dans le catastrophisme. Les données pluviométriques enregistrées dans les Alpes-Maritimes, depuis 1893, ne montrent pas d'évolution sensible, mais des alternances irrégulières et compensées de périodes déficitaires et de périodes excédentaires. Un réchauffement accru serait plus préjudiciable à la zone littorale qu'à la montagne.

Le dilemme des canons à neige

S'ils participent au dynamisme économique de la montagne, leur usage n'est pas sans poser question. État des lieux avec Charles-Ange Ginésy, président de la communauté de communes du Cians et du Var.

Canons à neige ou « enneigeurs » ? Pour Charles-Ange Ginésy, maire de Péone, le choix est fait. « Les canons sont obsolètes. Aujourd'hui, les progrès techniques permettent d'avoir des enneigeurs peu bruyants, faibles consommateurs d'énergie même si leur maintenance nécessite des compétences professionnelles particulières. Avec 1 m³ d'eau, on produit 2 m³ de neige, contre 1,5 m³ avec les anciennes installations. » Selon Mountain Wilderness, association reconnue d'utilité publique, il faut en moyenne 4 000 m³ d'eau pour fabriquer un hectare de neige et les enneigeurs les moins gourmands en énergie sont aussi les plus voyants. Si la neige fabriquée renforce la sous-couche des pistes et pérennise l'activité économique, il y a débat sur le coût et l'impact des retenues collinaires. Ces constructions stockent l'eau nécessaire au fonctionnement des enneigeurs. « Je n'ai aucun état d'âme à en construire. Ici, quatre cents emplois dépendent directement de la neige. En outre, après un traitement approprié, ces retenues sont des réserves potentielles d'eau potable. »

Non à la bactérie

Quant aux adjuvants utilisés dans la fabrication de la neige, l'Association des maires de montagne, dont M. Ginésy est le vice-président, joue la prudence. « Des études montrent que la bactérie snowmax, qui augmente la production de neige de 10 % et facilite sa cristallisation à deux à trois degrés au-dessus de zéro, n'induit pas de pollution. Mais à partir du moment où le débat a lieu, nous disons "non", d'emblée. Compte tenu des enjeux nous ne prenons aucun risque. » A Valberg, 85 % du domaine skiable est équipé d'enneigeurs, un lourd investissement auquel contribue très largement le conseil général. Un pari sur l'avenir qui semble porter ses fruits. « Petit à petit, les gens reviennent vivre ici, le mouvement est très clair. Avec la disparition de l'élevage, l'économie de la neige aide à entretenir la montagne. » Reste le défi de trouver des solutions de développement qui prendraient le relais si la neige venait à manquer...

S'il faut en moyenne 4 000 m³ d'eau pour fabriquer un hectare de neige, selon Mountain Wilderness, le débat porte sur le coût et l'impact des retenues.

avancer ensemble en harmonie

L'enquête publique sur la rénovation du décret de création du Parc national vient de se clore. Merci à tous ceux qui se sont exprimés auprès des sept commissaires enquêteurs lors de leurs permanences dans chacune des communes du Parc, sur les registres d'enquête, par courrier, ou encore via notre site Internet (www.mercantour.eu) où vous pouvez continuer à suivre le cheminement de cette réforme. Le travail va désormais se poursuivre pour bâtir, pendant les deux années qui viennent, la « charte du Parc », un projet de développement durable pour notre territoire en cohérence avec le cœur protégé du Parc.

Vos avis, récoltés lors de l'enquête publique, vont nous guider vers un avenir placé sous le signe du durable

Préservation des patrimoines naturels et culturels du cœur, développement d'une agriculture pourvoyeuse de produits de qualité, développement d'un tourisme de nature et de découverte, recherche de l'excellence environnementale en matière d'énergie, notamment, sont quelques-unes des lignes directrices retenues par les élus et le conseil d'administration de l'établissement pour bâtir ce projet. Parmi les patrimoines à préserver, la ressource aquatique figure en bonne place : véritable château d'eau pour les territoires et les populations environnantes, le massif du Mercantour joue un rôle crucial concernant ce bien commun. Les précipitations abondantes de l'hiver et du printemps ne doivent pas nous faire oublier les déficits accumulés les années précédentes. Le changement climatique en cours et les prévisions de sécheresse accrue au fil des ans sur la frange sud de la France rendent indispensable une vigilance en la matière. Ce numéro de Mercantour aborde cette question délicate. Bonne lecture.

**Gaston Franco, président
Thierry Boisseaux, directeur**



Journal d'information du Parc national du Mercantour
n°77 été 2008 • Semestriel
Réalisé avec le soutien de la Région Provence Alpes Côte-d'Azur
Directeur de la publication : Thierry Boisseaux
Comité de rédaction : Alex Actis, Philippe Archimbaud, Catherine Bois-Bisotto, Paul Burro, Eric Comoglio, Sylvain Christini, Florent Favier, Eric Gili, Alain Lanteri-Minet, Florence Ramin, Thierry Tafini, Patrice Torjéman.
Responsable de la publication : Florent Favier.
Conception et réalisation : Bayard Nature et Territoires
BP 308, 73377 Le Bourgnet du Lac. Tél : 04 79 26 27 60.
Éditeur délégué : Olivier Thevenet. Conception graphique : Pascal Riner. Maquette : Cyril Tissot.
Secrétariat de rédaction : Laurence Jacquet. Textes : Floriane Dupuis, Pierre Gouyou Beauchamps
Claudine Francini. Photo de couverture : G. Rossi/Parc national du Mercantour
Dépôt légal : juin 2008. Imprimé sur papier blanc sans chlore par Musumeci S.p.a. (Italie)
Journal disponible au siège du Parc national du Mercantour,
23, rue d'Italie, B.P. 1316, 06006 Nice Cedex 01
Téléphone : 04 93 16 78 88. Télécopie : 04 93 88 79 05.
Amis lecteurs, vos avis ou vos réflexions sont les bienvenus. Adressez-les au siège du Parc.
www.mercantour.eu

GESTION DE L'EAU : LES ÉLUS EN PREMIÈRE LIGNE

Entre nécessité économique, respect des réglementations et protection du site, les élus ont de quoi faire pour gérer la distribution de l'eau, les réseaux, l'assainissement. Surtout en montagne. Exemple à Roubion.

Roubion cherche à combiner développement et préservation de sa ressource en eau. Si le village compte quatre-vingts résidents à l'année, sa population est multipliée par six en période de vacances, grâce notamment à la petite station de ski des Buissons. C'est dire que l'enjeu est crucial. « Nous souhaitons sécuriser notre réseau communal. Chlorer l'eau potable est nécessaire car le captage, installé en cœur du parc, au hameau de

Vignols, se trouve sur des domes pastoraux. La ressource est suffisante pour répondre à nos besoins – 10 litres/seconde – mais, au cours de l'été 2007, nous avons dû faire face à un problème de sécheresse : le débit est tombé à 3,5 litres/seconde. Quand le tirage était maximum, nous tirions davantage d'eau que le volume qui arrivait dans les bassins de stockage », constate Philip Bruno, maire de la commune. Autre préoccupation : les bassins de stockage et

le réseau communal datent. Une étude commandée par la municipalité sur la desserte fournira un bilan complet du réseau, et aidera à trouver les solutions adéquates aux niveaux quantitatifs et qualitatifs.

DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ

Le développement de la commune passe par l'extension de ses constructions dans le cadre de la carte communale. « 50 % de notre habitat est raccordé à la station d'épuration et, dans les quartiers excentrés, les habitants utilisent des fosses septiques. » Les nouvelles zones constructibles sont soumises à un schéma directeur d'assainissement, imposé par les lois sur l'eau de 1992 et 2006. Ce diagnostic comporte une étude établie par un cabinet conseil qui analyse le type d'habitat, recense les rejets, identifie la nature et la perméabilité des sols. À l'issue de cette première phase, un schéma d'assainissement est préconisé. « Du schiste permien, peu perméable, aux zones d'éboulis, très perméables, en passant par le calcaire en roche massive sur laquelle on ne peut installer d'assainissement, les sols sont très variables à Roubion », précise Fortuné Bres, conseiller municipal. La décision finale d'autoriser la construction revient au maire, une compétence qui est aussi un levier pour la protection des zones sensibles. ■

Pierre Gouyou Beauchamps



© PARC NATIONAL DU MERCANTOUR



© PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

patrimoine

LA SECONDE VIE DES CANAUX D'IRRIGATION

Longtemps essentiels à l'économie de montagne, les canaux, tombés en désuétude, pourraient retrouver un rôle clé.

Les canaux ont façonné l'espace des vallées du haut pays. Certains tracés atteignent jusqu'à une douzaine de kilomètres. Au départ de l'ouvrage, se trouve une prise d'eau dans une rivière, creusée à même la terre. Ensuite, il arrive que leur construction relève de l'exploit : bâtis à flanc de montagne, plongeant dans les vallons, empruntant des aqueducs, des tunnels construits à hauteur d'homme... Seule source d'irrigation pendant des siècles, ces canaux ont quelquefois servi à l'alimentation en eau potable.

Un patrimoine à entretenir

Techniquement, ce système d'irrigation ne permet pas de parcourir de grandes distances, il pose aussi des problèmes d'infiltration, d'évaporation et d'entretien. Les Associations syndicales autorisées, héritières des ASL, ne parviennent plus à financer les réparations engendrées par les catastrophes naturelles, d'autant que sevit la déprise agricole et que le nombre d'ayants droit – ou « arrosants » – diminue. Pourtant, en Ubaye, un ou deux canaux restent en fonctionnement dans chaque village. « Notre association en a remis trois en état, il nous faut préserver ce patrimoine. Les arrosants tiennent bon, certains ne comprennent pas pourquoi on les ennuie désormais avec des compteurs d'eau. » Ce mouvement de revalorisation touche aussi la vallée de la Vésubie. « Ici les ayants droit donnent une journée de travail, pour la mise en eau et pour l'entretien. Nous avons donc, à disposition, de l'eau pour l'agriculteur *via* les canaux. » Devant le coût des installations modernes, les canaux ont peut-être une carte à jouer.

Une eau partagée

Plus de six cents canaux ont été recensés dans les vallées des Alpes-Maritimes grâce aux cadastres de Napoléon I^{er} et de la Troisième République, trois cent cinquante pour la seule vallée de l'Ubaye dans les Alpes-de-Haute-Provence, soit une trentaine par commune. « Des le xiii^e siècle, les comtes de Provence font l'inventaire des droits qui leur sont dus, canaux compris. Au xvii^e siècle, des agriculteurs se fédèrent et empruntent, à tour de rôle, l'eau du canal pour l'arrosage. Cette eau fait alors tourner des moulins qui produisent farine, huile de noix, laine et soie. Au xix^e siècle la consommation sera régulée à la minute près », raconte Nicole Chevalier de l'association Sabença de la Valsie, spécialisée dans l'histoire locale. Selon Eric Gili, professeur d'histoire et président de l'association Amont – Association montagne et traditions –

Six lacs sont classés réserves temporaires pour en protéger le poisson, mais on pêche dans plus de 50 lieux d'exception en Mercantour.



© PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

ÇA PÊCHE EN ALTITUDE

De nombreux lacs d'altitude du Mercantour étaient vierges de poissons. Des introductions d'espèces et des alevinages font le bonheur des pêcheurs. Pas toujours celui des espèces indigènes. Réflexions.

Avec ses 58 lacs d'altitude, le Mercantour attire les pêcheurs. L'activité est autorisée entre le 5 juillet et le 21 septembre (au-dessus de 1 800 m). La truite fario en est la principale ressource car elle peut affronter des seuils naturels ou artificiels importants et des courants atteignant 4 m/s. Dans la Roya, on trouve la truite arc-en-ciel, du fait d'introductions annuelles. Le cristivomer, un autre salmonidé, fraye dans les eaux froides et profondes du lac Nègre (2 354 m). L'omble chevalier, de la même famille que les deux précédents, s'est acclimaté aux eaux du lac d'Allos. Une partie de cette population aurait été fondée par des enseme-

ments à partir de la souche du lac Léman. L'origine de l'autre partie restant inconnue. « À l'origine, les lacs d'altitude étaient vierges de toute population piscicole. Les premières introductions auraient été faites par des paysans et des bergers qui prélevaient les poissons dans les rivières en contrebas. À partir de 1843, la fécondation artificielle permet la colonisation des milieux. Ici, comme partout en France, on a utilisé la souche atlantique de la truite fario, la souche méditerranéenne ayant été surexploitée au cours des siècles précédents », explique Marcel Derrien spécialiste des milieux aquatiques au Parc national du Mercantour. Dans le parc, l'alevinage prend son essor

faune

LE HÉRON CENDRÉ EST MAL VU ?

Avec 1,90 mètre d'envergure, ce gracieux ciconiiforme talonne l'aigle royal (2,10 mètres), le poids en moins : le héron cendré (*Ardea cinerea*) pèse à peine plus d'un kilo. Cette espèce protégée a vu sa population augmenter dans toute l'Europe et a naturellement reconquis d'anciens territoires. Absent du Mercantour depuis une trentaine d'années, l'oiseau au long cou s'est réinstallé au moment de l'hivernage, loin des climats rigoureux d'Europe du Nord. On le retrouve le long des rivières dans les vallées et jusque dans le vallon de la Gordolasque ou de Fenestre. Grand amateur de petits poissons, d'insectes, d'amphibiens et de rongeurs, il est parfois considéré par les pêcheurs comme un concurrent direct grevant et endommageant la ressource. Aucun chiffre n'étaye cette thèse, elle n'est basée que sur l'observation du nombre croissant d'individus, comme le souligne Christophe Barla, hydrobiologiste et directeur technique de la Fédération de pêche des Alpes-Maritimes.

virtuose

Le cincle, plongeur-né



© LE BLANC PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

Étonnant cincle plongeur ! Cet oiseau au plastron blanc de la taille d'un merle, vit près des cours d'eau dont il dépend pour son alimentation et sa reproduction. L'espèce est aussi un indicateur reflétant la bonne qualité des eaux de rivières. Il niche au-dessus de l'eau : son nid est un dôme fait de mousses, accroché sur une paroi rocheuse surplombant la rivière, ou sous un pont. Nageur accompli, il est capable d'obstruer ses narines et conduits auditifs. Sa petite taille lui permet de plonger sous une faible lame d'eau et, heureusement, son plumage est imperméable. Il explore le sol caillouteux du torrent à la recherche de larves, vers, insectes, crustacés et mollusques, riches en calcium. La période de reproduction se situe entre février et juillet à haute altitude : certains couples ont ainsi le temps de s'occuper de deux nichées successives. Les jeunes cincles, après une période d'apprentissage de quinze jours, sont livrés à eux-mêmes. L'oiseau est présent partout dans le Mercantour, où on le voit facilement en moyenne vallée de la Gordolasque, dans les gorges de Valabres et du côté de Mollières (Tinée). ■



© E. BOUTERROS

ECHOS DES VALLEES



VÉSUBIE Nettoyons la montagne

Pour la 7^e année consécutive, le Parc national du Mercantour, en partenariat avec Mountain Wilderness, organise cinq jours de travaux de nettoyage dans le vallon de Mollières, du 10 au 14 juillet. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! L'objectif, cette année, est de retirer des piquets en ferraille et plusieurs kilomètres de barbelés, vestiges de la Seconde Guerre mondiale. Ces déchets, outre leur impact paysager, constituent un réel danger pour la faune sauvage, notamment pour les jeunes ongulés – chamois, mouflons et chevreuils –, nombreux dans cette zone de quiétude, véritable pouponnière dans le cœur du parc. Samedi 12 juillet, une randonnée nature sera proposée aux personnes ayant pris part aux deux premières journées et une grande soirée festive, ouverte à tous, se tiendra à Isola 2000. Renseignements : 04 93 03 23 15

TINÉE Fête des Châtaignes

Les 1^{er} et 2 novembre prochain, Isola Village, près de Saint-Étienne-de-Tinée, organise la 36^e fête des Châtaignes à laquelle participent, chaque année, des milliers de personnes. Des stands de produits locaux seront installés dans les rues : miel, confiture, charcuterie, génépi et, bien sûr, châtaignes. Il y en aura pour tous les goûts ! Le soir, un grand bal fera danser tout le monde. Une sortie idéale en famille ! Office du tourisme / Maison du Mercantour, Saint-Étienne-de-Tinée, 04 93 02 41 96

Ascension pédestre de la Bonette

Ouverte à 300 participants, cette ascension de l'un des plus hauts cols européens est considérée comme une course sportive extrêmement difficile. Jugez plutôt : dimanche 27 juillet, à 7 heures du matin, les coureurs s'élanceront, au départ de la place de Saint-Étienne-de-Tinée, pour un parcours de 27 kilomètres et 1 662 mètres de dénivelé ! Le record de vitesse, établi en 1989, est de 2 heures et 17 secondes. À battre ! Ceux qui veulent encourager les sportifs pourront profiter du cadre exceptionnel de la route de la Bonette.

HAUT-VERDON Réouverture du fort de France

Aux portes du Val d'Allos, Colmars-les-Alpes est une cité dont le système défensif fut, dans le passé, constamment amélioré. C'est au xviii^e siècle que Vauban, directeur des fortifications de France, fit construire le fort de France et le fort de Savoie, sur ordre de Louis XIV. Si le second se visite de longue date, il n'en est pas de même pour le premier, mal entretenu et impropre à l'accueil de visiteurs. C'est pourquoi il a nécessité des mois de travaux avant de pouvoir ouvrir ses lourdes portes. Les 12 juillet et 12 août prochains, un spectacle musical, la reconstitution du voyage de Vauban à Colmars en 1700, se déroulera au fort. Comédiens et figurants feront revivre le passé dans un formidable son et lumière. Renseignements à l'office de tourisme de Colmars-les-Alpes : 04 92 83 41 92.

ROYA-BÉVÉRA Forts en fête

Dimanche 27 juillet, l'ADTRB – Association de développement touristique des vallées Roya Bévéra – vous fera découvrir les fortifications d'altitude dans le massif de l'Authion. Au programme : randonnées encadrées par des spécialistes (historien, ethnologue, géologue, garde-monteur du parc...) et stand sur les forts alpins. Apéritif musical à midi et présentation de trois tables d'orientation récemment implantées sur le site. Activités gratuites. Plus d'infos sur www.royabevera.com et au 04 93 04 67 00

UBAYE Les faucons pèlerins respirent

Depuis trois ans, le Parc national du Mercantour travaille, avec la Fédération française de la montagne et de l'escalade, la LPO – Ligue pour la protection des oiseaux – et la commune de Méolans-Revel, à protéger un couple de faucons pèlerins qui niche sur un site d'escalade. Cette année est à nouveau marquée par le succès de la reproduction, avec trois jeunes à l'envol, grâce à une signalétique adaptée : les grimpeurs sont invités à ne pas utiliser certaines voies durant la reproduction, de début mars à fin juin. Le topoguide du site, à paraître, comportera aussi un message de sensibilisation. Une belle satisfaction pour la conservation de cette espèce protégée, rare en Ubaye – seulement trois couples nicheurs.

HAUT-VAR / CIANS Pleins feux sur le patrimoine

Les Associations du comté de Nice et la commune de Guillaumes organisent deux journées Trésors du haut Pays, centrées sur le patrimoine de Barelles, les 28 et 29 septembre. Le samedi, à Guillaumes, rencontre avec des auteurs : MM. Thevenon, Raybaut, Vinaj et Robion (livre Mercantour). Exposition photos sur le site de Barelles. En soirée : le superbe diaporama panoramique Mercantour-Alpi Maritime. Le dimanche, sur le site de Barelles : présentation d'une exposition pour comprendre l'histoire du hameau. Illustration des techniques utilisées, reconstitutions de scènes du passé, photographies. Exposition co-réalisée par le PNM et l'écomusée du Pays de la Roudoule. Cette exposition temporaire et légère pourra ensuite être valorisée dans les écoles du Canton.

NATURE
par Floriane Dupuis

PEUPLE des eaux

Torrents, zones humides, lacs d'altitude : quelles sont les espèces inféodées aux milieux aquatiques ? Des adeptes des gros bouillons aux inconditionnelles des eaux calmes, petit échantillon de celles qui fréquentent le Mercantour.

Becs dans l'eau

Si ce n'est le cincle, peu d'oiseaux possèdent la fibre aquatique dans le Parc. Habitué des cours d'eau de plaine, le martin-pêcheur se cantonne aux basses vallées, tout comme le héron cendré qui s'aventure cependant de plus en plus en altitude l'hiver. On rencontre également la bergeronnette des ruisseaux (1), à la poitrine jaune vif. Les lacs et zones humides d'altitude attirent parfois des visiteurs de passage : sarcelles d'hiver, bécassines et chevaliers cul-blanc ou sylvains.

Têtards d'altitude

Lorsque la grenouille rousse (2) pond, entre mars et avril, ses œufs sont entourés d'une substance à la fois nutritive et anti-gel. Celle-ci leur permet de survivre sans encombre aux gelées, encore fréquentes au printemps. Plus tardif, le crapaud commun, lui, pond de longs filaments d'œufs qui ressemblent à des fils gélatineux. Le triton alpestre, espèce, rare et protégée autrefois présent dans certains lacs du Mercantour, a été vraisemblablement victime de l'alevinage.

Pincés autochtones

Résistante, l'autochtone... Menacée de disparition en France, l'écrevisse à pieds blancs (3) est encore bien présente localement dans certains cours d'eau. Réglementée, sa pêche n'est autorisée que quelques jours par an. Ce crustacé reste fragile d'autant que l'espèce s'avère très sensible à la pollution et au piétinement. Avis aux pêcheurs, baigneurs, randonneurs, adeptes du canyoning...



Nids d'invertébrés

Rivières et torrents abritent des dizaines d'invertébrés au mètre carré. Beaucoup sont endémiques. C'est le cas d'un trichoptère, découvert en 2002, dans les zones humides du col de Restefond. Baptisé *Apatania mercantoura*, cette espèce semble se cantonner aux vallées du nord du Mercantour et au Queyras. Sa larve, aquatique, vit dans un fourreau formé d'un agrégat de grains de sable. Autres invertébrés étonnants, ceux du genre *Liponeura*. Inconditionnelles des cascades et des rapides, leurs larves se cramponnent à la roche à l'aide de six ventouses ventrales et peuvent ainsi affronter des courants de 3 m/s.

Rares oasis

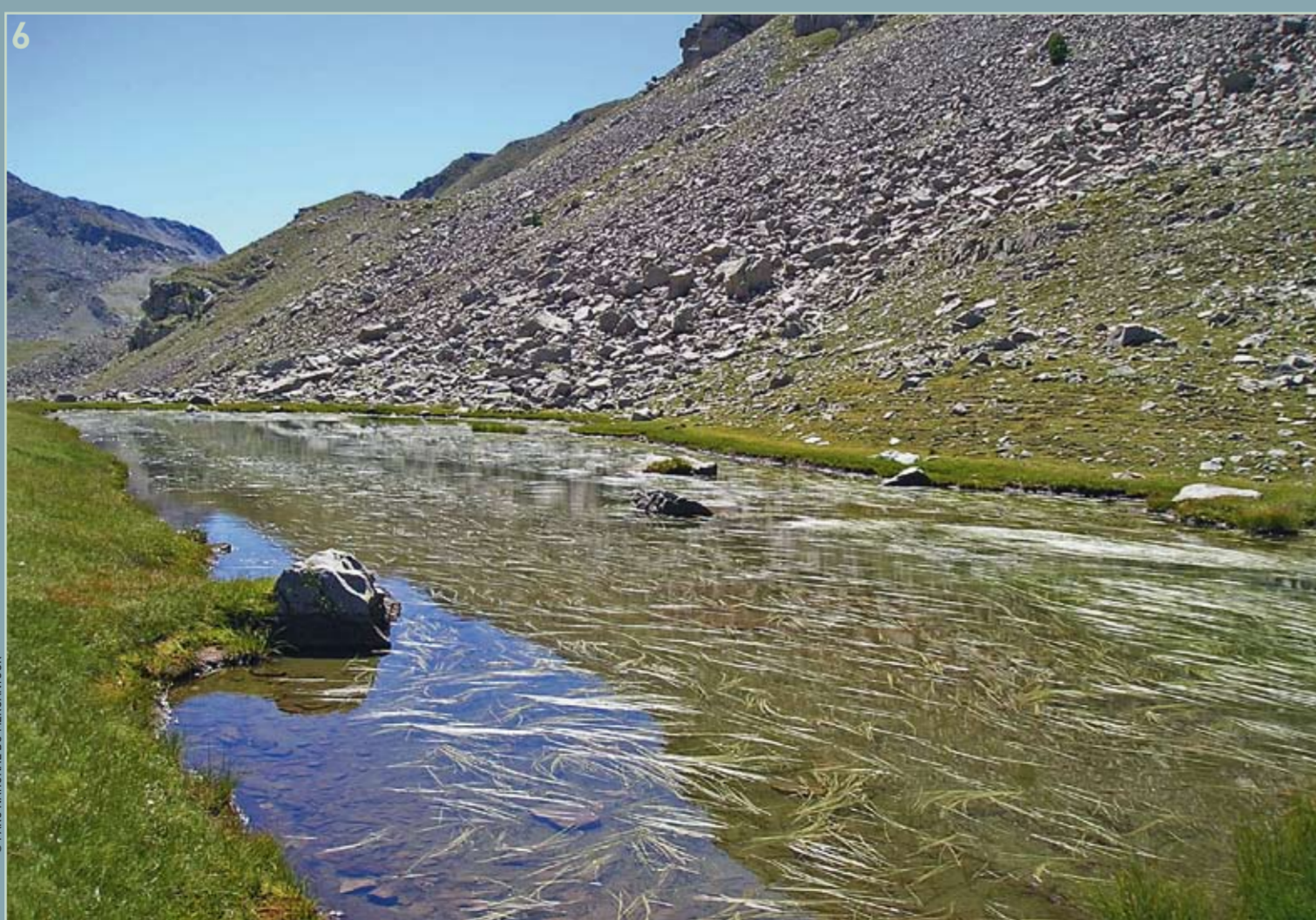
Chaque trou d'eau, même s'il nous semble insignifiant, s'avère précieux pour de nombreux animaux, à commencer par les chauves-souris insectivores (4), dont le régime alimentaire est très pauvre en eau. Respectez-les, surtout dans les vallons où l'eau ne coule plus en été.

Reptiles des ondes

Capable de nager sous l'eau, de rester vingt minutes en apnée, la couleuvre vipérine est une aquatique accomplie. Elle se nourrit d'ailleurs à 100 % dans l'eau, engloutissant têtards, mollusques, petits poissons... Présente dans la plupart des cours d'eau du sud du Mercantour, elle côtoie une cousine, la couleuvre à collier (5), presque deux fois plus grande et qui ajuste ses proies à sa taille. Moins à l'aise dans l'eau, elle nage en surface et garde la tête hors des flots. Ces deux espèces sont totalement inoffensives pour l'homme et intégralement protégées.

Fausse algues

On dirait des algues, mais ça n'en est pas ! Ces longs filaments verts (6) qui flottent dans les lacs situés entre 2000 et 2300 mètres d'altitude, comme ceux de Prals, en Vésubie, sont des rubaniers. Complètement naturelle, leur présence indique que le milieu aquatique est riche en matières organiques, c'est-à-dire eutrophe. Il s'agit d'une étape d'un lent processus de comblement. D'ici cinq cents à mille ans, le lac ne sera plus qu'un souvenir.



UN AUTRE REGARD Alain Plas Et la Terre s'est mise à chanter

Je vis juste en dessous, lança Pélita. Ma famille est arrivée ici il y a 200 millions d'années. À cette époque, la mer nous recouvrait. Que dis-je la mer... Un océan ! Les rivières coulaient même à l'envers. Un jour, les entrailles de la Terre sont sorties de l'eau, faisant surgir



montagnes et volcans. Et bien plus tard, une fois la terre refroidie et la fumée disparue, et grâce au soleil, sont nés les forêts, les fleurs, les poissons, les dinosaures, les mammifères et les oiseaux aussi. Et soudain, comme par magie, la Terre s'est mise à chanter...

➔ Les Aventures de Chouchou le petit caillou
par Alain Plas, Label histoire, 2004



découverte

Le moulin de la Barlatte

Dans une petite clairière, entouré de chênes pubescents et de ce qui fut, autrefois, un verger, le moulin de la Barlatte fait partie du patrimoine culturel et historique de la haute vallée du Var. Jusqu'en 1942, les engrenages et la roue à augets – par où le grain coule – de ce moulin privé, appartenant à M. Jusbert, ont fonctionné. À l'époque, les paysans des villages et hameaux voisins, Tourres, Châteauneuf, Bantes, Bouchaniers et Barelès, descendaient vers la Barlatte avec leurs mulets chargés de céréales afin de mouler le grain. Le meunier, à la période la plus intense, travaillait pour mille personnes, qui utilisaient la farine pour la fabrication du pain et la nourriture des bêtes.

En 1942, les rouages et mécanismes hydrauliques se sont tus et le moulin est tombé dans l'oubli. Jusqu'à ce que, des dizaines d'années plus tard, des travaux de remise en état soient entrepris par l'association locale Garderen Cateù-nou et les équipes du parc. Pourquoi préserver un tel édifice ? Parce que le moulin de la Barlatte se distinguait de ses contemporains par un dispositif particulier : la classique roue à aube était remplacée par une roue à augets, une turbine à axe vertical dont le rendement était



Une roue à augets équipait le moulin de la Barlatte, une spécificité.

bien supérieur. L'eau, guidée par un système de canalisation, actionnait un mécanisme agissant à la fois sur les meules et sur le blutoir, un grand tamis à toile. En 1988, les travaux de restauration ont débuté et, en 1993, le moulin a rouvert. Aujourd'hui, il se visite, en période estivale (se renseigner à la mairie) et sert de thème pour les balades des accompagnateurs en moyenne

montagne. De plus, une colonie de chauve-souris, qui avait élu domicile sous son toit avant sa restauration, dispose désormais d'un espace spécialement aménagé. Cela préserve leur tranquillité pendant la période de reproduction.

P. G. B.

histoire

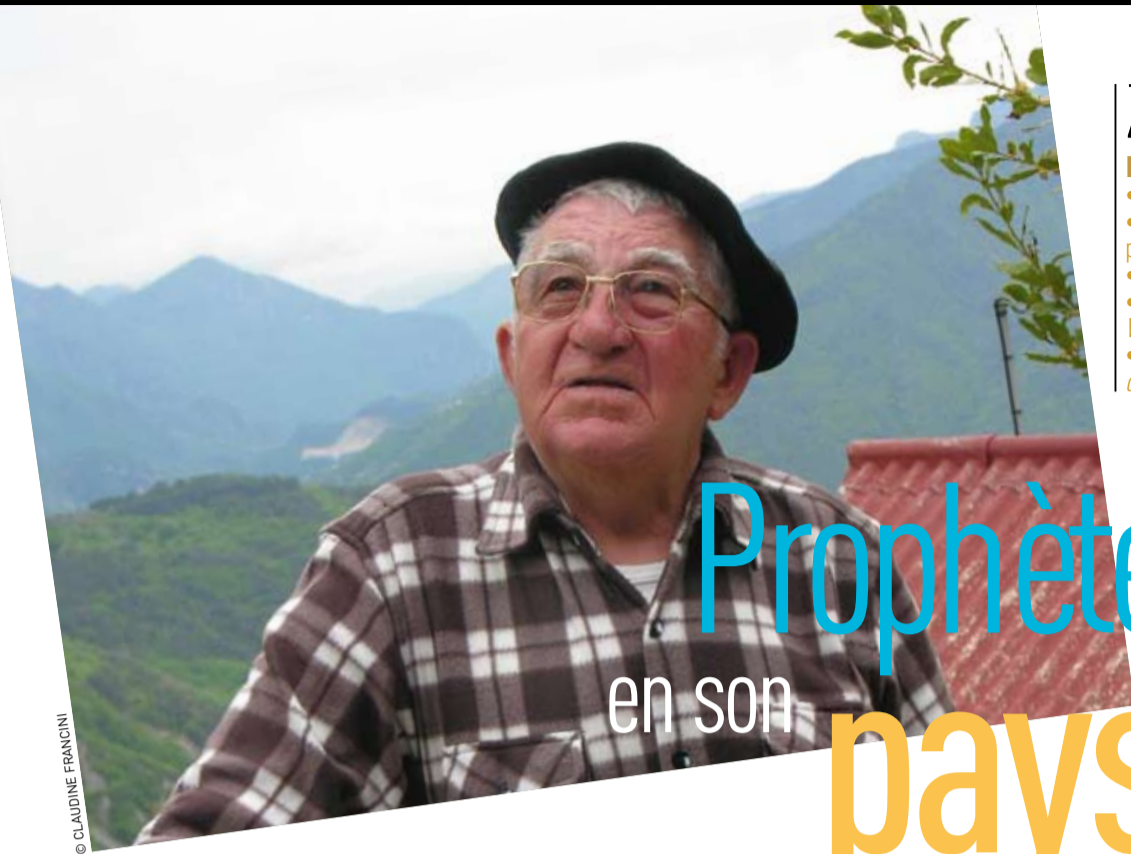
La pêche au lac d'Allos : un droit ancestral

Juchées à 2173 mètres d'altitude, entourées par un cirque impressionnant, les eaux poissonneuses du lac d'Allos sont convoitées depuis des siècles. On y trouve, en effet, des truites arc-en-ciel et fario, des saumons de fontaine ainsi que des ombles chevaliers, espèce endémique des grands lacs alpins. Dès le XVII^e siècle, la pêche s'y exerce professionnellement jusqu'à ce qu'en 1773, cette pratique soit mise aux enchères et délivrée au plus offrant. Marc-Antoine Amelly, originaire d'Allos, y obtient alors le droit exclusif, et ce pendant dix ans, de pêcher, en bateau, et de vendre sa pêche à Allos et dans les communes voisines. Les habitants et les touristes gardent, eux, le droit de pêcher à la ligne, à l'hameçon et même au fusil, mais uniquement pendant la période estivale et depuis la rive. En 1868, des mesures de protection sont prises suite à la diminution de la ressource et la pêche est interdite pendant la période de reproduction, de décembre à février. Ce droit de pêche ancestral perdurera jusqu'à la création du Parc national. Aujourd'hui, le lac d'Allos reste un incontournable lors de l'ouverture de la pêche en montagne.



Le lac d'Allos, un rendez-vous incontournable pour les pêcheurs... mais pas seulement.

attire chez nous tant de visiteurs, pourrait être pour notre commune une source plus grande de revenus. Nos finances communales [...] n'y gagneraient-elles davantage si, grâce à une intelligente initiative, on pouvait amener un plus grand nombre d'étrangers à visiter un des sites les plus agréables et les plus pittoresques de la région ? » En 1906, déjà, les prémices du tourisme vert ?



Zéphirin Castellon

Biographie

- 1926 : naissance à Belvédère (Vésubie)
- 1948 : travail dans l'administration pénitentiaire à Marseille
- 1968 : retour à Nice
- 1992 : parution du disque *Siblar e cantar en Vesubia*, chez Auvidis
- 1998 : parution du disque *Tradition vivante des Alpes-Maritimes*, chez Auvidis

Prophète en son pays

Artiste-né, ce musicien-conteur a su faire résonner l'âme de son pays. Héritier d'une tradition, il est une référence incontournable de la musique des Alpes méridionales.

A l'ouort ou a la carriéro, cadi mati cada séro, e cada momentoun, sésentès éna cansoun – Au jardin ou dans la rue, chaque matin, chaque soir, vous entendez une chanson. Dans ses chansons, Zéphirin Castellon célèbre la vie des gens des montagnes, une existence dédiée au travail que la musique et le chant transcendent. Ce « siblaire » – chanteur, conteur, joueur de fifre et carillonneur – habite le quartier des Adrets à Belvédère d'où il domine la vallée de la Vésubie. « Ici, c'était le coin des chanteurs. Ma mère et ses trois sœurs chantaient très bien. Mes trois oncles étaient musiciens, Henri le joueur de fifre m'a appris l'instrument. » Zéphirin a 12 ou 13 ans lorsqu'il arpente les rues du village avec une bande de gamins pour livrer des récitals improvisés à plusieurs voix. Ils répètent dans une grange, s'invitent dans les veillées et, devant leur acharnement, la chorale les convie aux répétitions. C'était au début de la Seconde Guerre. « À 18 ans, mon

père m'a encouragé à chercher un métier en ville car on ne pouvait plus gagner son pain ici ». Pour Zéphirin ce sera Marseille et l'administration pénitentiaire des Baumettes.

UN DOIGTÉ DE CARILLONNEUR

S'il s'habitue au mistral, il garde la nostalgie de son pays. Il compose alors 17 chansons en gavot, la langue de Belvédère. Vingt ans après, il est muté à la maison d'arrêt de Nice et l'aventure musicale peut reprendre avec tambour, grosse caisse, fifre et chant. La formation se produit dans tous les villages du Var et enregistre des disques; la télé nationale les sollicite, jusqu'à Pascal Sevran, dont ils déclineront finalement l'offre. Comme si tout cela n'était pas assez, Zéphirin est carillonneur en activité et président de l'Amicale des sonneurs de cloches des Alpes méridionales. « Lorsqu'on sonne les cloches à la main, on actionne le battant à l'intérieur, le son

est plus doux qu'avec un carillon électrique. Le doigté d'un vrai carillonneur se reconnaît. » En partance pour le Piémont, où il est accueilli en fin connaisseur du répertoire transalpin, Zéphirin Castellon est bien le chantre et le passeur de la tradition musicale vésubienne. ■



Deux disques à son actif, Zéphirin n'a pas d'habit de vedette mais bien les talents !

Gérer la ressource piscicole: question d'équilibre

L'activité de pêche doit privilégier une gestion patrimoniale de la ressource, afin de limiter ses impacts sur le milieu et de permettre une reproduction la plus naturelle possible. La vallée de l'Ubaye est en cela un exemple, car la reproduction piscicole y est exclusivement naturelle. Dans le haut Verdon, les alevinages de truitelles fario, de souche méditerranéenne, sont nécessaires. Les retenues d'eau destinées à la fabrication de neige artificielle pour les stations de ski du haut Verdon ont un impact sur les milieux aquatiques, notamment en période d'étiage, ce qui nous oblige à prendre les choses en main afin de garantir une population piscicole pérenne. La question cruciale est de gérer cet écosystème, dont l'homme fait partie, en impulsant une gestion raisonnable qui convienne aux activités humaines, tout en préservant le milieu. Il faut cependant garder les pieds sur terre : dans certaines zones, le biotope a changé et il n'est plus possible d'y trouver des espèces autochtones, en dépit des opérations de préservation. Les apports d'espèces extérieures de qualité sont donc très importants. Les précipitations de ce printemps 2008 induiront des conditions de reproduction très favorables pour les poissons. Ces pluies ont également l'avantage de répartir de manière plus équitable la ressource entre tous les usages : pêche, agriculture et tourisme. Entre le 21 juin et le troisième dimanche de septembre – période de pêche autorisée pour les lacs situés à plus de 1 800 mètres d'altitude – les 10 000 pêcheurs du département devraient trouver un environnement propice à leur activité.

Claude Roustan

président de la Fédération de pêche des Alpes-de-Haute-Provence

Par-delà la frontière

PIT : Plan intégré transfrontalier

Le Parco Naturale Alpi Marittime et le Parc national du Mercantour s'associent pour soumettre un PIT dans le cadre d'un programme de l'Europe. « Les deux parcs sont engagés, depuis plus de vingt ans, sur un processus de coopération » explique Régis Loiseau, chargé de mission Développement local au Parc national du Mercantour. Le projet comporte six grands axes d'action, équivalents à six programmes Interreg : le financement partiel de l'inventaire de la biodiversité du massif, la charte européenne du tourisme durable, l'éducation, la mobilité, la culture et l'identité et, enfin, la planification et la gestion du territoire. Sur trois ans, dix millions d'euros de subventions de l'Union européenne pourraient être mobilisés sur des projets portés par des collectivités territoriales italiennes, françaises, des associations ou des groupements de professionnels. Du concret pour accroître la coopération entre les deux parcs en favorisant, à court terme, la création d'une structure juridique commune aux deux espaces protégés.

Rencontres autour du tourisme durable

Les rencontres annuelles de la Charte européenne du tourisme durable se sont déroulées, du 3 au 6 juin dernier, sur le territoire Mercantour – Alpi Marittime. Pour les deux parcs, il s'agissait de réfléchir à la nécessité de protéger les espaces naturels tout en développant et améliorant la qualité de l'offre touristique sur leur territoire. Cette charte, créée en 1995 par l'organisation Europarc, vise à valoriser le patrimoine naturel et culturel, pour le bénéfice du tourisme et grâce à lui. Le but : les flux doivent être maîtrisés afin de garantir la pérennité d'un environnement attractif et une offre de haute qualité pendant le séjour des visiteurs.

Lâcher de jeunes gypaètes barbus

Deux jeunes gypaètes barbus ont pris leur envol, samedi 24 mai, sous les yeux des 140 curieux venus assister au lâcher annuel des grands vautours. Depuis 1993, deux gypaètes sont relâchés en pleine nature, chaque année, par les équipes des parcs français et italien, dans le cadre d'un programme de réintroduction dans l'arc alpin initié en 1986. Ce majestueux oiseau, disparu des Alpes au début du siècle dernier, avait pâti de son image, fausse, de grand prédateur et de tueur d'enfants... Les experts estiment que la reproduction naturelle des individus relâchés devrait suffire à maintenir, d'ici un an ou deux, une population viable.

Une saison de concerts

Tous les samedis et dimanches, jusqu'au 13 septembre prochain, le Parco delle Alpi Marittime sera le théâtre de la deuxième édition de Suoni di Marittime, placée sous le signe du mariage art-nature. Ces concerts se tiendront dans les refuges alpins et dans les localités les plus typiques du Parc. Bien que les concerts aient généralement lieu l'après-midi, certains se tiendront au coucher du soleil : un véritable son et lumière en pleine montagne.

Renseignements sur le site internet du Parc naturel italien www.parcocalpimarittime.it